

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT RELATIVEMENT AUX EVENEMENTS DU CAMP DE DEPLACES DE DUEKOUÉ

La ville de Duékoué a enregistré des événements graves les jeudi 19 et vendredi 20 juillet 2012, qui ont occasionné la mort de 11 personnes et fait 57 blessés, ainsi que plusieurs cas de viols, de vols, [et de destruction de biens](#).

Le Gouvernement a immédiatement dépêché sur les lieux, [le samedi 21 juillet 2012](#), une mission pour s'enquérir de la situation et prendre les mesures appropriées.

Au cours de sa réunion tenue ce jour, mardi 24 juillet 2012, [un compte-rendu détaillé de cette mission a été fait au Gouvernement](#).

A la suite de ce compte rendu ;

-le Gouvernement condamne fermement les actes d'une gravité extrême, ainsi que la recrudescence des actes de violence dans la partie ouest du pays

-le Gouvernement exprime aux populations victimes de ces actes de barbarie ses condoléances les plus attristées

-le Gouvernement présente ses vœux de prompt rétablissement aux blessés

-le Gouvernement invite la population Ivoirienne à agir conformément à l'appel de son Excellence Monsieur le Président de la République, en faveur de la nécessaire réconciliation entre les Ivoiriens, et d'une paix durable.

En raison de la gravité des actes commis et des conditions de leur survenance, le Gouvernement appelle les populations, en particulier les décideurs politiques et les médias, au calme et à la retenue.

Le Gouvernement met en garde tous ceux qui, profitant de l'émoi des populations face à de tels actes de barbarie, font une exploitation inappropriée des événements survenus, et appelle les Ivoiriens à la cohabitation pacifique et à l'entente cordiale, gages d'une Paix sincère et durable dans notre Pays.

Le Gouvernement salue la bonne collaboration dont font preuve l'ONUCI et l'ensemble des structures humanitaires dans la gestion de ces événements dramatiques, ainsi que pour leur présence constante auprès des populations.

Le Gouvernement engage les services Judiciaires à procéder dans les plus brefs délais aux enquêtes sur le terrain, de façon à situer clairement les responsabilités, et sanctionner tous les auteurs des crimes et délits commis.

Le Gouvernement rassure la population quant aux mesures qu'il prend pour assurer la sécurité des Ivoiriens dans leur ensemble, et envisage de prendre dans les prochaines semaines des mesures complémentaires, visant le renforcement de la présence militaire dans le District des Montagnes.

Enfin, le Gouvernement a décidé d'envoyer dans les prochains jours plusieurs délégations ministérielles dans l'ouest du pays, en vue de :

- de s'informer plus amplement de la situation sécuritaire et humanitaire dans cette grande région,
- d'apporter aux populations meurtries sa compassion et son soutien,
- d'informer les populations des nouvelles dispositions prises en vue du renforcement de la sécurité dans la région,
- d'aider à la réinstallation des populations déplacées dans leurs villages d'origine,
- de mettre sur pied des cellules de veille et d'écoute pour éviter à l'avenir, la répétition de tels faits.

Fait à Abidjan le 24 juillet 2012

Pour le Gouvernement, le Porte-Parole